



DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE

 www.mayotte.fr

FICHE DE POSTE

DELIB.DL_CP2022_0191 du 20.06.2022

POSTE : PB_00207

Direction/Service : DGA Résilience Territoriale/ Direction Transition écologique & énergétique

Mission ou Orientation de la direction :

Identification du poste :

Intitulé du poste : Chef de service transition énergétique

Fonction : Chef de service transition énergétique

Le cadre d'emploi : Ingénieurs territoriaux

Grade : Ingénieur, Ingénieur principal

- de catégorie : **A**

Filière : Technique

Le positionnement du poste dans l'organisation : rattaché à la Direction Transition écologique & énergétique

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste :

- Met en oeuvre la politique de maîtrise de l'énergie en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques, et gestion des dépenses d'énergie
- Propose et mise en oeuvre des actions visant à promouvoir et à réaliser des projets assurant le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Propose et mise en oeuvre des actions visant à promouvoir et à réaliser des projets assurant la réduction d'émissions des gaz à effet de serres
- Conception d'un plan d'action visant à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de la réduction de la dépendance énergétique de Mayotte
- Conseil en utilisation rationnelle de l'énergie (URE), en meilleure gestion des installations et en économies d'énergies
- Sensibilisation des décideurs et des équipes techniques dans les actions de gestion efficace de l'énergie sur base de résultats obtenus dans des installations pilotes

Relations fonctionnelles

A l'intérieur du service :

- Rattaché à la direction de la DTEE

A l'intérieur de la collectivité :

- Elu(s) chargé(s) de l'énergie, Direction DMO

Avec les partenaires extérieurs :

- Architectes et bureaux d'études, Concessionnaires et fournisseurs d'énergie, Entrepreneurs, artisans et fournisseurs, Usagers de bâtiments communaux : associations, Exploitants de climatisation, etc.

Institutionnels :

- ADEME, Départemental Région de Mayotte, conseil régional, syndicat intercommunaux, etc.

Activités / Tâches principales du poste :

- Participation à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie de la collectivité et de la promotion des énergies renouvelables
- Mise en oeuvre des orientations dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements
- Conseil et assistance auprès des élus
- Coordination et pilotage des projets et travaux, et gestion de la sous-traitance.
- Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité
- Evaluation de la politique publique en matière de maîtrise de l'énergie
- Veille scientifique dans le domaine des marchés de l'énergie
- Gestion administrative et budgétaire du service
- Management opérationnel du service

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Compétences pratiques requises :

Participation à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie de la collectivité et de la promotion des énergies renouvelables

- Proposer les orientations politiques de maîtrise de l'énergie
- Porter un diagnostic sur le parc des installations de climatisation, ainsi que sur la qualité thermique des bâtiments.
- Elaborer des scénarios prospectifs

Mise en œuvre des orientations dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements

- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus

Conseil et assistance auprès des élus

- Conseiller les élus et les alerter sur les risques (technique, juridique, etc....) lié aux projets
- Concevoir et proposer des actions de maîtrise de l'énergie impliquant les agents territoriaux
- Développer et conduire des projets inter et intra service

Coordination et pilotage des projets et travaux, et gestion de la sous-traitance

- Mener des études de faisabilité
- Planifier les étapes du projet
- Coordonner et évaluer les projets
- Lancer des appels d'offre et autres consultations d'entreprise
- Gérer les contrats avec les prestataires

Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité

- Contrôler l'exécution des travaux
- Mettre en place une comptabilité énergétique

Evaluation de la politique publique en matière de maîtrise de l'énergie

- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures

Veille scientifique dans le domaine des marchés de l'énergie

- Impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation

Gestion administrative et budgétaire du service

- Elaborer un budget prévisionnel et réaliser des simulations
- Rechercher des financements et s'adapter aux contraintes financières
- Contrôler la gestion et les engagements de dépenses
- Rédiger des documents administratifs

Management opérationnel du service

- Impulser une dynamique de réflexion et d'innovation en matière de politique énergétique
- Devenir et négocier les missions et objectifs prioritaires et les résultats attendus

Les particularités/contraintes du poste :

- Travail en bureau
- Déplacements fréquents
- Horaires réguliers d'amplitude variable en fonction d'éventuelles astreintes
- Garant de la politique énergétique de la collectivité
- Définition, suivi et évaluation d'activité par le directeur de la DTEE
- Garant du suivi et du contrôle de l'exploitation des installations climatiques, et de l'activité des concessionnaires d'énergie
- Une erreur dans les choix techniques ou la politique d'achat d'énergie, peut avoir des conséquences économiques graves pour la collectivité
- Large autonomie dans l'organisation du travail
- Force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- Respect des obligations et de confidentialité
- Devoir de réserve et sens du service public
- Disponibilité vis-à-vis des agents

Savoir être :

- Travail en équipe
- Attentif et ouvert
- Autonome/opérationnels

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel.

"À défaut d'un fonctionnaire correspondant au profil recherché, un agent contractuel pourra être envisagé, conformément aux dispositions de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique."